

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf mars à 18 heures, le Conseil Municipal est réuni en séance ordinaire au lieu habituel sous la présidence du Maire, Christian CLAVEL.

Sont présent(e)s :

M. Christian CLAVEL
M. Frank DUBIEZ
Mme Marie-Anne PRINCE
Mme Monique BARRAT
Mme Madeleine CAZES
Mme Fabienne MAJOUREL
Mme Elisabeth BOUVET
M. Christophe GROUSSET
M. Eric MALCOSTE
M. Augustin VIEILLARD-BARON
Mme Céline DESHONS

Mme Sabatier secrétaire de Mairie assiste à ce conseil.

Public : 1 personne.

Avant d'entamer l'Ordre du Jour le maire informe les membres du conseil du décès de Didier Viala qui assurait depuis de très nombreuses années les missions d'employé communal de Cros. Que les obsèques devraient avoir lieu le jeudi au cimetière de Cros mais qu'il le précisera lorsque la date sera définitivement arrêtée..

Il rappelle que depuis qu'il est maire il a toujours pu compter sur Didier quelle que soit l'heure ou le jour. Et que sa disponibilité et sa connaissance des installations de la commune ont permis d'assurer la continuité du service rendu aux administrés et cela souvent a été méconnue de la population.

Il demande à l'ensemble du conseil municipal réuni ce jour d'avoir une pensée pour lui et pour sa famille.

ORDRE du JOUR:

- **Approbation du compte-rendu du 25 janvier 2021**

-DELIBERATIONS

Approbation des comptes de gestion 2020 Budget Principal, AEP, Assainissement Approbation des comptes administratifs 2020 Budget Principal ,AEP, assainissement Affectation des résultats BP, AEP, Assainissement

Vote des taux communaux

Budgets primitifs 2021 BP, AEP, Assainissement

Subvention Association Radio-Escapade

INFORMATIONS

- Carte communale prochaine reunion avec DDTM + Urbanisme
 - Prolongation pour 6 mois du contrat de travail de l'employé communal
 - Travaux de mise en sécurité de la paroi rocheuse de la route du Pouget
 - Avancement des repérage des chemin ruraux par Christophe Grousset
 - Ponts submersibles attribution subv du CD30 pour travaux , consultation des entreprises
 - Verger des sauvages (avancement du projet (F. Dubiez, C.Cavel)
 - Boîte à livres (e. Bouvet+ Gus Vieillard-Baron)
 - Point sur l'installation de jeunes agriculteurs (chêvrerie)
 - Restitution de la rencontre avec PNC + réalisation d'un agenda Biodiversité communale (C. Grousset)
 - Divers (AEP, voirie)
- Questions diverses

Le Maire, Président de séance, après avoir fait l'appel nominatif des présents constate que le quorum est atteint. Le Conseil peut donc délibérer valablement.

Secrétaire de séance Mme Fabienne Majourel

Lecture est faite par Mme Princé du dernier PV de la séance du 25 janvier 2021. Celle-ci n'appelant aucune remarque est approuvée à l'unanimité.

1° DELIBERATION –

1a) Approbation du Compte de Gestion 2020 du Budget Principal

Le maire rappelle que les comptes de gestion sont tenus par la trésorerie de Saint Hippolyte du Fort, et qu'ils retracent toutes les opérations budgétaires réalisées par la municipalité en 2020 pour le budget principal et les deux budgets annexes (eau et assainissement). Les tableaux de synthèse des 3 comptes de gestion ont été joints à la convocation de cette réunion. Chaque membre du Conseil Municipal a pu en prendre connaissance dans le détail avant la réunion. Le maire précise que ces comptes de gestion ne font pas apparaître de divergence avec les comptes administratifs qui seront présentés par la suite.

Le maire présente donc les résultats repris dans les tableaux ci après :

BUDGET PRINCIPAL exercice 2020			
	Section fonctionnement	Section Investissements	Total des sections
Clôture 2019 (1)	510 271,61€	-37 694,77€	472 576,84€
Recettes 2020	263 187,59€	122 059,28€	385 246,87€
Dépenses 2020	199 006,70€	57 714,68€	256 721,38€
Résultats 2020 (2)	64 180,89€	64 344,60€	641 968,25€
Affectation à l'investissement sur le budget 2020(3)	-55 194,77€	0	0
Clôture 2000 (1+2-3)	519 257,73€	26 649,83€	545 907,56€

Aucune observation n'ayant été soulevée par les membres du Conseil municipal, le maire propose à celui-ci d'approuver et d'arrêter le compte de gestion du Budget Principal.

vote Pour à l'unanimité.

1b) Approbation du Compte de Gestion 2020 du Budget AEP

BUDGET AEP exercice 2020			
	Section fonctionnement	Section Investissements	Total des sections
Clôture 2019 (1)	119 693,82€	-173 493,77€	-53 799,95€
Recettes 2020	53273,90€	247 413,17€	300 687,07€
Dépenses 2020	51 770,50€	26 411,74€	78 182,24€
Résultats 2020 (2)	1 503,40€	221 001,43€	378 869,31€
Affectation à l'investissement sur le budget 2020 (3)	-11 493,77 €	-	-
Côture 2020 (1+2-3)	109 703,45€	47 507,66€	157 211,11€

Aucune observation n'ayant été soulevée par les membres du Conseil municipal, le maire propose à celui-ci d'approuver et d'arrêter le compte de gestion du Budget AEP :

Vote Pour à l'unanimité

1c) Approbation du Compte de Gestion 2020 du Budget Assainissement

BUDGET Assainissement exercice 2020			
	Section fonctionnement	Section Investissements	Total des sections
Clôture 2019	20 186,75	16 088,17€	36 274,92 €
Recettes 2020	12 370,13€	11 460,00€	23 830,13€
Dépenses 2020	12 732,86€	7 476,37€	20 209,23€
Résultats 2020	-362,73€	3 983,63€	3 620,90€
Affectation à Invest budget 2020 (3)	0	-	-
Clôture 2020 (1+2+3)	19 824,02€	20 071,80€	39 895,82€

Aucune observation n'ayant été soulevée par les membres du Conseil municipal, le maire propose à celui-ci d'approuver et d'arrêter le compte de gestion du Budget Assainissement :

vote Pour à l'unanimité

**2° délibération : Approbation des comptes Administratifs 2020
Budget principal, AEP, Assainissement.**

Le maire rappelle que les comptes administratifs retracent les mouvements budgétaires ordonnancés par le maire. C'est donc la gestion du maire qui doit être validée. C'est pourquoi celui-ci ne peut présider cette partie de réunion et propose donc qu'un membre du conseil assume cette fonction pour l'analyse et le vote des comptes administratifs. Les documents reprenant les résultats compte par compte ont été joints à la convocation et les membres du conseil ont donc pu en prendre connaissance avant cette réunion.

M. Dubiez se propose pour prendre la présidence et est élu à l'unanimité.

Il précise que ces comptes sont en tous points identiques aux comptes de gestions précédemment votés.

Le maire quitte la salle du Conseil.

2a) Approbation du Compte Administratif 2020 du Budget Principal

BUDGET PRINCIPAL exercice 2020			
	Section fonctionnement	Section Investissements	Total des sections
Clôture 2019 (1)	510 271,61€	-37 694,77€	472 576,84€
Recettes 2020	263 187,59€	122 059,28€	385 246,87€
Dépenses 2020	199 006,70€	57 714,68€	256 721,38€
Résultats 2020 (2)	64 180,89€	64 344,60€	641 968,25€
Affectation à investissement budget 2020(3)	-55 194,77€	-	-
Clôture 2000 (1+2-3)	519 257,73€	26 649,83€	545 907,56€

M. Dubiez propose d'approuver ce compte :

Vote Pour à l'unanimité

2b) Approbation du Compte Administratif 2020 du Budget AEP

BUDGET AEP exercice 2020			
	Section fonctionnement	Section Investissements	Total des sections
Clôture 2019 (1)	119 693,82€	-173 493,77€	-53 799,95€
Recettes 2020	53273,90€	247 413,17€	300 687,07€
Dépenses 2020	51 770,50€	26 411,74€	78 182,24€
Résultats 2020 (2)	1 503,40€	221 001,43€	378 869,31€
Affectation à invest budget 2020 (3)	-11 493,77 €	-	--
Côteure 2020 (1+2+-)	109 703,45€	47 507,66€	157 211,11€

M. Dubiez propose d'approuver ce compte :

Vote Pour à l'unanimité

2c) Approbation du Compte Administratif 2020 du Budget Assainissement

BUDGET Assainissement exercice 2020			
	Section fonctionnement	Section Investissements	Total des sections
Clôture 2019	20 186,75	16 088,17€	36 274,92 €
Recettes 2020	12 370,13€	11 460,00€	23 830,13€
Dépenses 2020	12 732,86€	7 476,37€	20 209,23€
Résultats 2020	-362,73€	3 983,63€	3 620,90€
Affectation à Invest budget 2020 (3)	0	-	-
Clôture 2020 (1+2+3)	19 824,02€	20 071,80€	39 895,82€

Le maire revient en séance et après avoir pris connaissance du résultat des votes remercie le Conseil de la confiance exprimée et reprend la présidence de la réunion.

3° Délibération : Affectation des résultats 2020 des budget Principal, AEP et Assainissement

Suite à l'approbation des comptes administratifs il y a lieu de compenser le solde négatif de la section investissement du budget principal par une somme compensant ce déficit Cette somme doit être au moins égale au résultat de clôture 2020 +ou – les Restes à Réaliser . Il rappelle que les Restes à Réaliser correspondent aux travaux engagés ou commandés fermes et non encore réglés et aux subventions allouées et non encore reçues. A noter que les budgets AEP et Assainissement ne faisant pas apparaître de solde négatif il n'y a pas obligation d'affecter des résultats mais il est nécessaire que le conseil municipal délibère dans ce sens.

3a) Budget Principal : Le maire propose donc pour le budget Principal, que la somme minimale nécessaire pour combler le déficit 2020 soit affectée à la section investissement depuis la section de Fonctionnement à savoir la somme de 37 550,17€

Proposition votée à l'unanimité

3b) Budget AEP : Le maire compte tenu que cela n'est pas une obligation vu les résultats de 2020 ,propose qu'il n'y ai pas d'affectation de résultat pour le budget AEP

Proposition votée à l'unanimité

3c) Budget Assainissement : Le maire compte tenu que cela n'est pas une obligation vu les résultats de 2020 ,propose qu'il n'y ai pas d'affectation de résultat pour le budget Assainissement

Proposition votée à l'unanimité

4°) vote des taux des impôts locaux :

Le maire précise que pour l'année 2021 et cela en application de la décision prise par l'Etat de supprimer la Taxe d'Habitation pour les résidences principales et de remplacer le montant initialement perçu par cette taxe par un transfert d'une partie de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui revenait jusqu'à présent au départements du Gard, il n'y a plus lieu de fixer le taux d'imposition de la Taxe d'Habitation perçue par la commune aussi bien pour les résidences principales que pour les résidences secondaires. A priori les communes pourront faire évoluer le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires lorsque sera effective la suppression de la TH pour l'ensemble des contribuables. Cette année nous ne pouvons donc faire évoluer que la part communale de la TF Non bâties et celle de la TF des propriétés bâties.

Tenant compte de la situation des habitants de la commune qui subissent la conjoncture liée à la Covid-19 qui les fragilise, mais aussi de la bonne situation budgétaire, de l'état favorable de notre trésorerie et de l'état de la dette de la commune le maire propose au Conseil municipal que pour 2021 le taux des impôts locaux ne varie pas. Il précise que cela fera plus de 8 ans que ces taux n'ont pas évolué.

Soit un taux de 38,51% pour la TFPB (correspondant à 13,86% de la commune + 24,65% anciennement attribués au département et affectés pour 2021 à la commune en remplacement de la TH)

et 70,50% pour la TFNB

Vote Pour à l'unanimité

5°) Vote des Budgets primitifs 2021

Les projets de budget Principal, AEP et Assainissement ont été joint à la convocation de la réunion et donc que les membres du Conseil ont pu en prendre connaissance. Les budgets seront présentés par chapitre. Ils sont naturellement en équilibre Dépenses et recettes.

5a) Budget Principal (sommes exprimées TTC) :

Budget Principal 2021		
	Section Fonctionnement	Section Investissements
Dépenses	745 450,00 €	316 000,00 €
Recettes	745 450,00 € (1)	316 000,00 €

(1) dont 263 742,44€ de recettes nouvelles

Liste des Investissements retenus :

Le maire présente les opérations d'investissements qu'il a retenues pour 2021 :

-Carte communale (10 000€) - Achat des terrains pour chemin de Crouzet (9 000€) - Aménagement des terrains devant mairie (5 000€) - verger des sauvages (37 000€) - Sonorisation de la salle polyvalente (5 000€) - Confortement de la paroi de la route du Pouget (44 500€) - réfection de la voirie communale (35 500€) - Etudes pour la mise en sécurité de la traversée du village (50 000€) - remise en état des ponts de moulin de Cardy et de Mas de Baumel (120 000€)
Soit un total de 316 000€.TTC

Vote pour à l'unanimité

5a) Budget AEP (sommes exprimées HT):

Budget AEP 2021		
	Section Fonctionnement	Section Investissements
Dépenses	233 703,00 €	253 243,00 €
Recettes	233 703,00€ (1)	253 243,00 €

(1) dont 123 969,55€ de recettes nouvelles

Liste des investissements retenus

Le maire présente les opérations d'investissements qu'il a retenues pour 2021

Etablissement de l'actualisation du schéma directeur de l'eau et cartographie des réseaux

(115000,70€ HT) -Installation de dispositifs de traitement de l'eau par UV à Driolle, les Fourniels et Vallon d'Esclafar (100.000 HT)

Le reste des dépenses d'investissements correspondent au remboursement de l'emprunt (9 677,72€) et les sommes liées aux amortissements (28 564,58€)

Vote pour à l'unanimité

5a) Budget Assainissement (sommes exprimées HT) :

Budget Assainissement 2021		
	Section Fonctionnement	Section Investissements
Dépenses	33 292,00 €	31 531,80 €
Recettes	33 292€ (1)	31 531,80 €

(1) dont 13967,98€ de recettes nouvelles

Les dépenses d'investissements relèvent du remboursement de l'emprunt fait pour la construction du réseau et des amortissements.

Vote pour à l'unanimité

6°) Subvention pour Radio Escapade :

Le maire rappelle que comme chaque année Radio-Escapade qui est une radio locale associative demande aux communes situées sur son aire de diffusion de participer à équilibrer son budget . Elle a fait parvenir à la mairie son rapport d'activité annuel. Ses ressources proviennent essentiellement des aides de collectivités locales (CR, CD30 et communes). Cette radio a toujours été disposée à transmettre les messages de la commune et le maire propose donc que la subvention attribuée en 2020 soit reconduite pour cette nouvelle année soit un montant de 150€.

Mme Barrat fait savoir que cette radio est d'une part écoutée et que son but n'est pas de faire du profit mais de rendre compte de ce qui se passe sur le territoire et que la subvention de la commune lui paraît peu en rapport avec ses besoins. La discussion s'engage sur le montant de la subvention à attribuer sachant que bien entendu 150€ n'est pas une grosse somme mais que cela permet à Radio Escapade de montrer à d'autres collectivités ou autres « sponsors » plus riches, qu'elle a l'appui des communes locales. Cela peut lui faciliter l'accès à d'autres aides. Après discussion la somme de 200€ est proposée pour l'année 2021.

Vote pour à l'unanimité

INFORMATIONS :

-Carte communale : le maire rappelle que la réunion avec la DDTM est maintenue au 30 mars à 9h à la mairie et que tous les membres du Conseil y sont conviés.

-Confortement de la paroi rocheuse de la route du Pouget les travaux sont sur le point de se terminer et que sous réserve de la réalisation du métré définitif la dépense sera un peu en dessous des prévisions du fait que nous avons réalisé un nombre moindre d'ancrages

-Ponts submersibles de Moulin de Cardy et de Mas de Baumel : Le Conseil Départemental la consultation des entreprises a été faite et 5 entreprises ont répondu.

-Vergers des sauvages : Avancement des travaux : Les travaux de l'installation du dispositif d'arrosage est en cours. Une quarantaine d'espèces différentes ont été plantées sur les 45 prévues et Frank Dubiez fait le point sur l'avancement de la signalétique. Les travaux devraient être terminés fin mai.

- Boîte à livres : Elisabeth Bouvet et Augustin Vieillard-Baron présentent le projet de boîte à livre qu'ils comptent installer en bordure des parkings situés devant la mairie. Le maire souhaite que cette boîte à livre soit installée au plus tôt et si possible avant les vacances de Pâques.

- Projet chevrerie : Le maire fait le point sur le projet d'installation d'un couple de jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer pour produire du fromage de chèvre. Un contact avec Nicole Aigoïn qui souhaite céder sa bergerie et sa fromagerie a été pris et le maire avec Christophe Grousset les ont accompagnés sur les terrains municipaux de la Clède. Ces terrains pourraient être utilisés comme lieu de pâturage des chèvres. La présence d'un troupeau de chèvres serait très utile sur la commune afin d'entretenir les espaces qui sont de plus en plus abandonnés. Si ces jeunes éleveurs ont été très séduits par la commune l'accord de la famille Aigoïn est semble-t-il nécessaire pour que Nicole Aigoïn puisse céder son exploitation dans une configuration acceptable pour les repreneurs.

Atlas de la biodiversité communale (ABC) : Christophe Grousset fait la restitution de la rencontre qu'il a eu en présence du maire avec la représentante du Parc National des Cévennes suite à notre volonté de souscrire à l'appel à projet lancé par le PNC afin d'établir un ABC (Atlas de la Biodiversité Communale). Il présente en quoi consiste un ABC et ce que la commune peut en tirer comme bénéfice. Le PNC peut nous aider à financer cette opération dont le coût est estimé à 10000€, mais compte tenu du travail que cela représente il est nécessaire qu'une équipe se mette en place autour de lui car il ne peut faire cela seul. Par ailleurs le PNC pense qu'il est préférable que nous nous préparions et que nous présentions notre candidature à la fin de 2021. L'intérêt de cette opération pour notre connaissance et les actions que nous devons engager afin de protéger la biodiversité riche de notre territoire sera un atout pour notre commune et pour le tourisme vert que nous souhaitons voir se développer..

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus de questions le maire lève la séance à 21h30.